

## PROCES-VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2023

Le premier juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocations légales sous la présidence de Madame DUPUY Vanessa, Maire.

**Présents :** DUPUY Vanessa - COUËRRE-LATOURE Véronique - BRUNET Pascal – JANSSEN Roland – CAYÉ Philippe - CATHERINE Arnaud – PANNETIER Hervé - LORANT Cédric - BOCIANOWSKI Virginie - CHESNEL Elodie LAROSE Xavier VIVIEN Bernard

Absents excusés : LORANT Cédric qui a donné pouvoir à DUPUY Vanessa - FOSSEY Karine – MICHEL Frank

**Secrétaire de séance :** conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. CHESNEL Elodie est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal et accepte cette fonction.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

#### **Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du 30 mars 2023,
- Budget SPIC : Participation au Syndicat d'Assainissement Urville / Gouvix / Cauvicourt,
- Demande de subvention Suisse Normande Handball Club,
- Demande de soutien financier Théâtre équestre de la Pommeraye,
- Création d'un groupe de travail « Bibliothèque / Médiathèque »,
- Crédit-bail tracteur,
- Questions diverses.

#### **2023/033 – Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2023** :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,  
Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 30 mars 2023, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de COUËRRE-LATOURE Véronique.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré :

VALIDE le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 mars 2023.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

#### **2023/034 : Participation au Syndicat d'Assainissement Urville/Gouvix/Cauvicourt**

Conformément au budget primitif 2023 du SPIC voté le 30 mars 2023 (notamment la somme de 1 326 € au compte 658), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le versement d'une participation pour un montant de 1 325.84 € au titre de l'année 2023 au Syndicat d'Assainissement Urville/Gouvix/Cauvicourt.

### **2023/035 : Demande de subvention Suisse Normande Handball Club**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention reçue de l'association Suisse Normande Handball Club située à Thury-Harcourt. Cette association accueille 252 licenciés, dont 6 adhérents de la commune.

Le club sollicite une subvention de fonctionnement pour l'année 2023.

Après réception de la liste des licenciés : 5 jeunes + 1 adultes, il est proposé d'attribuer sur la base des subventions allouées aux clubs sportifs, une subvention de 50 €/enfant licencié, soit une subvention totale de 250 € pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 250 € à l'association Suisse Normande Handball Club et d'effectuer les virements de crédits nécessaires.

### **2023/036 : Demande de soutien Théâtre équestre de la Pommeraye**

L'association « l'art est cabré » qui exploite le théâtre équestre de la Pommeraye sollicite un soutien financier. Il est proposé de leur attribuer une subvention à hauteur de 100 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 100 € à l'association « l'art est cabré » et d'effectuer les virements de crédits nécessaires.

### **2023/038 : Création d'un groupe de travail « Bibliothèque-Médiathèque »**

Dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment communal, les étapes suivantes ont été réalisées :

- Bornage de la parcelle + relevé topographique
- Audit énergétique

La suite du projet, passe par la réflexion autour du projet bibliothèque. Pour se faire, et satisfaire aux critères demandés par les partenaires (DRAC, BDC), nous proposons de créer un « groupe de travail Bibliothèque-médiathèque » qui se composerait de la manière suivante :

- Membres de la commission communication :
  - DUPUY Vanessa
  - COUËRRE-LATOUR Véronique
  - CATHERINE Arnaud
- Membres du CMJ : 1 titulaire + 1 suppléant
- 2 habitants « lecteur »

L'objectif de ce groupe, sera de faire des propositions d'équipements, d'utilisation, etc. et d'aller visiter une liste établie de bibliothèque pour prendre conseil/idée, et pouvoir ensuite proposer une ébauche de projet (PCSES) qui pourra servir de base de travail pour le CM.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de valider la composition de ce groupe de travail et sa diffusion aux habitants via PanneauPocket.

## 2023/039 : Crédit-bail sur 3 ans

Madame le Maire propose de faire l'acquisition en « crédit-bail de 3 ans » d'un tracteur ISEKI TXGS 24 FZVRE/RI équipé d'une tondeuse ventrale, et homologué route, pour un coût de 16 625 € (HT) – 19 950 € (TTC) pour un loyer trimestriel  $(515.94 \times 3) = 1\,547.82$  € auprès de l'entreprise Monrocq Motoculture.

Option financement	Collectivité
Type de financement :	Crédit-bail
Avec extension garantie	Oui
Durée du financement :	3 ans
Montant du 1er loyer :	0% pour les collectivités car pas de 1er loyer majoré
Option d'achat :	1%

Valeur HT (EUR)		
Mensualité		515,94
Montant premier loyer	#VALEUR!	
Option d'achat		170,56
Frais de dossier		100,00

*Echéance trimestrielle*

L'entreprise MONROCQ propose la reprise de l'ancien matériel comme suit :

- Reprise tracteur ISEKI 3210 en l'état : 900 € net
  - Reprise remorque tracteur HS en l'état : 100 € net
  - Reprise tondeuse arrière 3 points en l'état : 150 € net
- Ce qui fait un total de 1150 € net.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 2 abstentions et 9+1 voix pour, autorise Madame le Maire à signer le contrat de crédit-bail pour une durée de 3 ans auprès de BNP leasing solutions pour le tracteur ISEKI TXGS 24 FZVRE / RI d'un montant de 19 950 € TTC (loyer trimestriel de 1 547.82 €).

### Questions diverses

- 1- Démarrage des travaux Rue des Lilas à partir du 16 août / Intervention SDEC en juillet (passage commission Aides aux Petites Communes Rurales (APCR) le 19 juin pour l'obtention d'une subvention),
- 2- Passage en commission pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de la sécurisation du chemin piéton vers l'arrêt de bus, possible en juillet,
- 3- Initiation à la danse orientale (en vue de proposer des cours à la rentrée) le 29 juin 2023,
- 4- Organisation de la « journée sportive du CMJ » le 03 septembre 2023 – avec inauguration des aires de loisirs,
- 5- Installation des nouveaux équipements à la salle polyvalente réalisée en mai,
- 6- Proposition d'installation d'un distributeur « épicerie vrac » sur le parking de la Mairie prochainement,
- 7- Spectacle « Créa Bus » le 18 juin 2023
- 8- Grand succès de la commande groupée de pellets (30 palettes pour Cauvicourt – 78,5 au total). M. BRUNET se rapproche des entreprises pour négocier les prix. Une information complémentaire sera apportée afin que les personnes confirment ou non leurs demandes.

Le Secrétaire de séance,

Elodie CHESNEL

Le Maire,

Vanessa DUPUY